

Section des Bouches du Rhône

Marseille, le 2 décembre 2014

Suite à leur visite, ce lundi 1^{er} décembre, sur la DRFiP 13 où ils ont rencontré l'encadrement, Messieurs Perrin et Gardette adjoints du DG en matière de RH et SPiB (stratégie pilotage budget) ont reçu les organisations syndicales en fin d'après-midi.

Ayant à l'esprit que le temps accordé serait très limité, les représentants de Solidaires Finances Publiques ont préparé et lu une déclaration liminaire dans laquelle ils soulèvent les principaux problèmes rencontrés au plan local par les agents de cette direction (voir en annexe).

Dans les réponses qu'ils nous ont faites (souvent proches de la langue de bois...) nous avons noté particulièrement :

- les vacances d'emplois constatées en B et C lors des mouvements nationaux seraient dues à la non anticipation de départs en retraite plus importants que prévue (700 B notamment). Nous ne sommes pas dupes et l'anticipation sur les futures « charettes » d'emplois est évidente. Ces messieurs nous ont avoué qu'ils ne pouvaient prendre aucun engagement quant au retour à l'équilibre pour les vacances de B notamment ! Aucune pause en matière de suppressions d'emplois n'est prévue et la situation va continuer à se dégrader.

- Autre aveu en forme de constat d'échec, le fait que les charges ne cessent d'augmenter dans tous les postes et services. La seule réponse de la DG est de restreindre les plages d'accueil, de fusionner certains services y compris s'ils ne sont pas sur le même site, ou encore de créer des centres de contact (plateaux téléphoniques). Soit dit en passant, Mme Suire-Reisman s'est portée officiellement candidate pour qu'une telle structure soit implantée sur notre direction. Chacun appréciera cet excès de zèle à sa juste valeur... Tous les personnels seront touchés par cette déclinaison de la démarche stratégique de Bézard puisque l'ASR (adaptation des structures au réseau) aboutira également à des diminutions de postes comptables. La création de la future Métropole Aix-Marseille-Provence aura aussi des conséquences sur l'emploi et les structures.

- ZUS, tous les dossiers (+ de 4000) seront traités, avec une priorité aux agents partant en retraite. La complexité des reconstitutions de carrières nécessite des équipes très techniques qui ont toutes été mobilisées... Est-ce la réalité ou plus prosaïquement un manque de crédits qui serait la source des lenteurs constatées ?

- Indemnitaire et remboursements de frais, M Perrin nous a assuré qu'il n'y avait pas de perdants et « qu'il avait eu enfin la peau des IFDD » !!! Cette affirmation nous a fait bondir et nous lui avons démontré que beaucoup de collègues allaient subir des pertes substantielles de pouvoir d'achat (augmentation du revenu imposable, frais de déplacement et de repas non ou incomplètement pris en compte...). Il s'est engagé à revoir ce point si des cas concrets lui étaient soumis (le bureau national de Solidaires se fera un plaisir d'en inonder son service). Pour ce qui est des évaluateurs des Domaines, il confirme aucune perte de pouvoir d'achat mais seulement un « manque à gagner » du fait de leur non alignement au régime indemnitaire des personnels de direction. Cette réponse est totalement inappropriée compte tenu des sujétions très particulières de cette catégorie d'agents qui, quand ça arrange la direction, sont effectivement comptés parmi ses effectifs !

- Antenne d'Aix, M Gardette a affirmé que la direction maintiendra une antenne sur Aix mais que celle-ci comme tous les autres services sera éventuellement sujette à des restructurations. Nous lui avons rappelé qu'un tel engagement avait été pris par la direction locale lors de la fusion mais qu'il n'avait pas été respecté . En effet, la direction a profité des différents plans de suppressions d'emplois pour « dépouiller » l'antenne d'Aix qui en a supporté beaucoup plus qu'ailleurs, le dernier mouvement local des cadres A en apportant la preuve (nombre d'ALD en forte progression). Nous avons également réitéré notre demande d'audience auprès du DG sur le sujet. M Mazauric (adjoint du DG) doit contacter les bureaux de Solidaires et de la CGT (suite à la pétition signée massivement) pour y donner suite.

- Sainte Anne, en reconnaissant que le choix de laisser le bâtiment B aux services de police relevait d'une décision locale et non pas nationale comme l'a toujours affirmé la DRFiP 13, les masques sont tombés et force est de constater qu'il a été laissé aux agents des Finances Publiques la plus mauvaise option. Face à nos critiques et à la colère que cette décision a soulevé, M Gardette s'est contenté de dire que si les agents n'étaient pas satisfaits de leur installation dans les Bt A et C après les 500 000 € de travaux qui y seront effectués, leur maintien sur ce site serait réexaminé !!!

Un tel chantage est inacceptable surtout lorsque l'on sait que les services de police qui disposeront de crédits sans commune mesure avec les nôtres, auraient très bien pu s'installer dans le Bt C... Ce comparatif a eu l'air d'exaspérer notre directrice qui nous a reproché de « trop regarder dans l'assiette du voisin » ! C'est sûr qu'il est plus facile d'accéder aux demandes du préfet que d'affronter la colère de ses agents installés dans des conditions inacceptables.

Pour Solidaires, il n'est pas question d'en rester là et d'accepter ce compromis « foireux », nous en appellerons dans l'unité la plus large à la mobilisation des personnels du site. Nous remettrons cela sur le tapis lors de l'audience que nous avons demandé (et obtenue en son temps) avec le DG et au cours d'une prochaine AG sur le site.